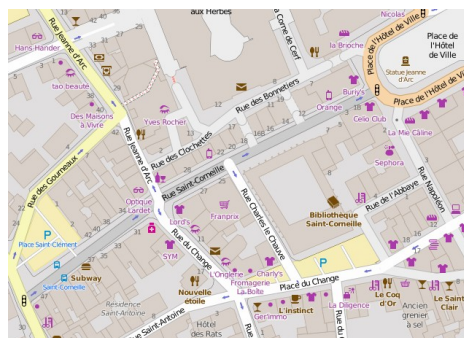





## Proposition d'aménagement cyclable



Échelle de coût : 

Objectif visé :

Améliorer la visibilité de la zone de rencontre et sécuriser le stationnement des vélos, y compris dans la zone piétonne.

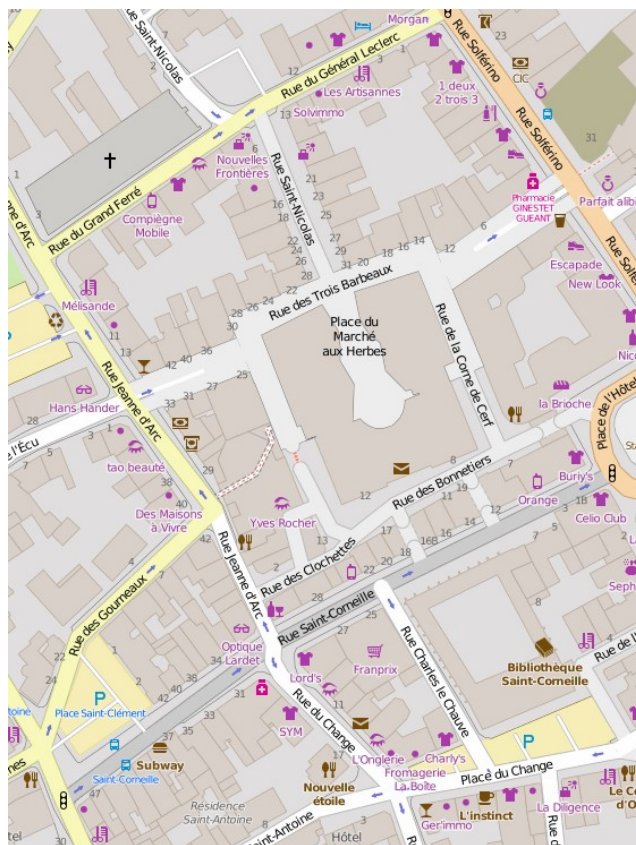
Moyens mis en œuvre :

- Ajout de panneaux
- Ajout d'arceaux

## Situation actuelle

### Observations :

1. En marchant vers l'hôtel de ville en venant de la rue Saint-Corneille, on se rend compte que l'on quitte la zone de rencontre mais dans le sens opposé, on ne se rend pas compte qu'on y pénètre.
2. L'orientation du panneau « fin de zone de rencontre » à l'intersection entre la rue Saint-Corneille et la rue Charles le Chauve prête à confusion et semble concerner la rue Saint-Corneille.
3. Le stationnement sécurisé des vélos est généralement éloigné de la rue Saint-Corneille et de la zone piétonne du fait de l'absence d'arceaux implantés de manière régulière dans ces espaces, ce qui fait que des vélos sont souvent attachés au mobilier urbain.



## Proposition d'aménagement

## Propositions

1. Ajouter un panneau B52 à l'entrée de la rue Saint-Corneille, vu de l'hôtel de ville.



2. Orienter le panneau B53 perpendiculairement à la rue Charles le Chauve, de sorte que l'on comprenne que c'est en s'y rendant que l'on sort de la zone de rencontre.



3. Ajouter un stationnement pour vélos constitué de quelques arceaux à la zone de rencontre et à la zone piétonne ou, à défaut, à l'emplacement de certaines places de stationnement pour voiture en périphérie de ces zones.



Poser aux endroits stratégiques des panneaux annonçant l'existence des parcs de stationnement, comme cela est fait pour les automobiles.



Documentation CEREMA de référence

Fiche « Zone de rencontre »

[http://au5v.fr/IMG/pdf/plaquette\\_certu\\_zone\\_de\\_rencontre\\_nov2008.pdf](http://au5v.fr/IMG/pdf/plaquette_certu_zone_de_rencontre_nov2008.pdf)

Fiche « Aire piétonne »

[http://au5v.fr/IMG/pdf/plaquette\\_certu\\_aire\\_pietonne\\_nov2008.pdf](http://au5v.fr/IMG/pdf/plaquette_certu_aire_pietonne_nov2008.pdf)